

Image not found or type unknown



Cdd sans terme précis mais sans issue

Par **virginie bordier**, le **05/10/2010 à 20:33**

Bonjour, rnje suis en cdd sans terme précis depuis plus de 24 mois est-ce légal? Il y a des postes qui se libèrent dans l'entreprise et mon patron ne me propose pas de cdi alors que je suis compétente mais non diplômée. Que puis-je faire? rnje suis remplaçante d'une éducatrice spécialisée dans un foyer de personnes handicapées mentales mais je n'ai pas de diplôme. rnMerci pour votre réponse. Cordialement